

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE
DE CHAUMONT – CONTAMINE SARZIN – MINZIER
74270 MINZIER

RÉUNION DU 27/05/2015
COMPTE RENDU

Par suite d'une convocation en date du 18 mai 2015, les membres composant le comité du Syndicat Intercommunal de Chaumont, Contamine-Sarzin et Minzier se sont réunis le mercredi 27 mai 2015 à vingt heures trente minutes sous la présidence d'André-Gilles CHATAGNAT, Président.

Présents : CHASSOT Bernard, CHATAGNAT André-Gilles, GALL Lydie, MANTILLERI Eric, VEYRAT Karine, CHAMOSSET Alain, VENANCIO Nathalie, ALBERT Christophe.
Suppléants présents : MENU Jacques.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés : MESSERLI Florence, CHAINE Aurélien (remplacé par Christophe ALBERT)

Le président ayant ouvert la séance à 20h30 et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du comité. A été nommé secrétaire : Mme Lydie GALL.

Le compte-rendu des séances précédentes du 10 décembre 2014 et du 4 février 2015 est approuvé à l'unanimité.

● **Équipement informatique de l'école**

Monsieur le Président ouvre la séance et rappelle le projet de l'équipe enseignante d'équiper toutes les classes de l'école (soient 11 classes) de tableau interactif, de VPI, de visualiseur, d'un poste enseignant et de 5 ordinateurs portables. Le SIVU a donc consulté 7 entreprises pour l'établissement de devis, 4 ont répondu.

Après études des devis, le SIVU a décidé de retenir la proposition de l'entreprise Y-CLIC pour un montant de 72 864.00 € HT. Cette proposition comprend la maintenance annuelle du matériel et la formation des enseignants.

Le comité précise que l'équipement des 11 classes se fera sur plusieurs années. La 1^{ère} tranche consistera à équiper 4 classes élémentaires et de doter la maternelle de 12 tablettes.

Le comité syndical demande à Monsieur le Président de bien vouloir :

- commander ce matériel pour une mise en place dans l'été,
- prendre l'attache d'un électricien pour équiper les classes afin de recevoir un tel matériel,
- vouloir établir un dossier de demande de subvention auprès de Mme Virginie DUBY-MULLER, dans le cadre des fonds parlementaires.

● **Projet d'agrandissement de l'école**

Monsieur le Président présente le chiffrage réalisé par un économiste de la construction via le CAUE aux vues des demandes du comité de pilotage. Le projet d'agrandissement de l'école s'élève à 4 000 000 € HT. Monsieur le Président demande aux Maires de présenter ce projet lors de leur prochain conseil municipal. Il demande que les 3 conseils municipaux donnent leur accord de principe à la poursuite de l'opération.

Le comité demande qu'il soit prévu en amont la répercussion de cet agrandissement sur les charges de fonctionnement.

● Création d'un poste supplémentaire en cuisine

Monsieur le Président présente les raisons pour lesquelles il voulait créer un poste supplémentaire en cuisine. Après rencontre avec les cantinières, il indique qu'elles ne sont pas favorables à la création d'un 3^e poste. Le poste ne sera donc pas créé aujourd'hui. La proposition sera remise à plus tard.

● Information sur les TAP

Monsieur le Président informe qu'une réunion a eu lieu fin avril entre les différents intervenants et les élus des écoles de Chilly, Frangy, Marlioz, Jonzier et Savigny. Le but de cette réunion était d'informer sur le fonctionnement de chaque école et de mutualiser si cela est possible les différents intervenants entre les écoles.

Le principal changement pour le Triolet sera que les activités fonctionneront l'année prochaine par trimestre et non plus par période de vacances.

Le SIVU essaye de mettre en place de nouvelles activités pour l'année prochaine.

● Questions diverses

Barrières parking : le SIVU réfléchit toujours à une solution de barrières pour sécuriser le cheminement piéton le long du parking goudronné.

Décision Modificative n° 1 du budget : Monsieur le Président propose à l'Assemblée les mouvements budgétaires suivants sur le budget de l'exercice 2015 :

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Chapitre 011 :	-420.00 €		
Chapitre 65 :	+ 420.00 €		
Total	0.00 €	Total	0.00 €

Après avoir délibéré, le Comité Syndical adopte à l'unanimité la décision modificative n° 1 du budget 2015.

La prochaine réunion de SIVU aura lieu le mercredi 9 septembre 2015 à 20h30.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et signent au registre tous les membres présents.